

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

### OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

**NIF : 000116180849545**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N° 01 /DG/ONA/2012**

L'office National de l'Assainissement lance un avis d'appel d'offres national et international restreint en vue de réaliser la station d'épuration des eaux usées urbaines de la ville de MOHAMMADIA y compris collecteur de rejet, ainsi que son exploitation pour une période de deux (02) années.

La station d'épuration de la ville de MOHAMMADIA sera réalisée pour une capacité de 95 000 Equivalents habitants. Le procédé d'épuration est de type boue activée à faible charge.

Les soumissionnaires doivent répondre aux trois (03) conditions d'éligibilité suivantes :

#### **Première condition C1 :**

- Les entreprises de droit Algérien doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, dans le domaine de l'hydraulique (activité principale), catégorie VIII ou plus, et équivalents pour les entreprises étrangères.

En cas de groupement, le Chef de file doit être majoritaire et disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique (activité principale), catégorie VIII ou plus, les membres doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine BTPH, catégorie VII ou plus et répondre aux conditions 2 et/ou 3.

#### **Deuxième condition C2 :**

Avoir réalisé le « Génie civil » et la « fourniture et montage des équipements », au cours des dix (10) dernières années, d'une (01) station d'épuration des eaux usées urbaines de type biologique de capacité égale ou supérieure à 47.500 Eq.h.

#### **Troisième condition C3 :**

Avoir exploité au cours des dix (10) dernières années au moins une (01) station d'épuration des eaux usées urbaines de type biologique de capacité égale ou supérieure à 47.500 Eq.h.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de trente mille (30.000) Dinars Algériens au compte N°00 300638 300 531 300/038 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA) sis au :

**Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.**

**Fax : 00 213. (0)21 76. 20. 37 / 00 213 (0)21 76. 20. 40**

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres, à l'adresse ci-dessus indiquée, sous double pli séparé (pli technique et pli financier) en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02)copies et ce comme suit :

- Une enveloppe intérieure «**A**» cachetée contenant l'offre technique portant la mention « **OFFRE TECHNIQUE** » avec nom et adresse du soumissionnaire.

### **ENVELOPPE A – PLI TECHNIQUE**

**Pièce A1** - Lettre de présentation du soumissionnaire.

**Pièce A2** - Cautiion de soumission supérieure à 1% du montant de l'offre.

**Pièce A3** - Déclaration à souscrire datée et signée.

**Pièce A4** - Attestation de visite des lieux.

**Pièce A5** -

- Le Cahier des Clauses Générales Administratives et Financières (CCGAF) et la présente Instruction aux soumissionnaires.
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

**Pièce A6** - Le protocole d'accord de groupement.

**Pièce A7** - Indication ou liste des sous-traitants susceptibles d'être proposés ultérieurement pour agrément.

**Pièce A8** - Les pouvoirs du (ou des) signataire(s) avec les preuves juridiques habilitant le(ou les) signataire(s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom du soumissionnaire.

**Pièce A9** - Attestation de capacité financière, d'une banque habilitée à soutenir financièrement le soumissionnaire dans la réalisation du projet.

**Pièce A10** - Pour les entreprises nationales et les entreprises étrangères ayant travaillé en Algérie:

- Le numéro d'identification fiscale de l'entreprise (NIF) ;
- Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier ;
- Les attestations parafiscales délivrées par les organismes de sécurité sociale « CNAS, CASNOS, CACOBATH... » ;
- Un extrait de casier judiciaire du gérant ou du directeur général (cette disposition ne s'applique pas aux entreprises étrangères non résidentes en Algérie) ;
- Une attestation de dépôt légal des comptes sociaux.

**Pièce A11** - Les renseignements administratifs : statuts de l'entreprise ou des entreprises membres du groupement, l'extrait du registre de commerce, les bilans, (Actif- Passif et TCR) des trois (03) dernières années, certifiés par le commissaire aux comptes et visés par les impôts et preuve de l'accès à des ressources financières permettant de répondre aux critères de liquidités disponibles et accès à des lignes de crédit, avec mention des références bancaires.

**Pièce A12** - Une note indiquant les moyens humains et matériels du candidat.

**Pièce A13** - Les références professionnelles réalisées justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres d'Ouvrages concernés.

**Pièce A14** - Le plan de charge de l'entreprise ou de chacune des entreprises constituant le groupement.

**Pièce A15** - Le certificat de qualification et de classification professionnelle exigé valide pour les entreprises de droit algérien, ou équivalent authentifié par les autorités consulaires pour les étrangers, tel que définit dans les conditions d'éligibilités.

**Pièce A16** - Dossier de synthèse technique et capacité organisationnelle du projet.

**Pièce A17** - Mémoire technique.

**Pièce A18** - Le programme de formation du personnel exploitant.

**Pièce A19** - Le ou les calendrier(s) prévisionnel(s) d'exécution.

**Pièce A20** - Garantie des équipements et des ouvrages.

**Pièce A21** - Déclaration de probité pour le soumissionnaire, et ses sous traitants selon modèle joint.

- Une enveloppe intérieure « **B** » cachetée contenant l'offre financière portant la mention « **OFFRE FINANCIERE** », avec nom et adresse du soumissionnaire.

### **ENVELOPPE B – OFFRE FINANCIERE :**

**Pièce B1** - La Soumission datée et signée.

- Pièce B2** - Le cadre du bordereau des prix unitaires. Pour chaque prix le soumissionnaire devra faire correspondre le montant en toutes lettres. Ce document sera paraphé à chaque page et signé en dernière page.
- Pièce B3** - Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli paraphé à chaque page et signé en dernière page.
- Pièce B4** - Le sous détail des prix (décomposition des prix forfaitaires) rempli paraphé à chaque page et signé en dernière page.
- Pièce B5** - Les décompositions détaillées et justifiées des coûts d'exploitation suivant les cadres remis, complétés le cas échéant. Ces documents seront complétés en chiffres et en toutes lettres, paraphés à chaque page et signés en dernière page.
- Pièce B6** - Le Bilan prévisionnel d'exploitation à charge nominale pour une durée de deux années.

Ces deux enveloppes « **A** » et « **B** » seront dans une troisième enveloppe extérieure « **C** » qui devra être anonyme et comporter obligatoirement la mention suivante :

**« OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT »**  
**« APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT »**

**« SOUMISSION POUR LA REALISATION D'UNE STATION D'EPURATION DES  
EAUX USEES POUR LA VILLE DE MOHAMMADIA Y COMPRIS COLLECTEUR DE  
REJET»**

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

La durée de préparation des offres est de 120 jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

La date limite de dépôt des soumissions correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10** heures.

**L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée pour le même jour à 11 heures, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants au siège de la zone d'Alger de l'ONA.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant « la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois » à compter de la date de l'ouverture des plis.